



N° 1811 – QU 415

Dépôt : 20.06.2023
Traitement Bureau CDV : 03.07.2023
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 03.11.2023

Question écrite de M. Benoît Marchand (Moutier à Venir) intitulée : « Le SeJAC fait-il de la politique ? »

Introduction

Il a été constaté que la page Facebook du SeJAC invite les prévôtoises à se rendre à la « grève féministe » du 14 juin à Delémont.

Pour rappel cette « grève » est organisée par les syndicats et des partis et associations de gauche et d'extrême gauche.

Sans nous prononcer sur le fond de cette manifestation, nous avons d'avis qu'un service communal ne doit en aucun cas faire de la propagande en faveur de partis politiques ou de syndicats, particulièrement en année d'élections fédérales.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- Le Conseil municipal était-il au courant de le SeJAC prenait part à cette « grève » ?
- Des employés de la ville ont-ils été payés pendant qu'ils participaient à cette « grève » ?
- Le Conseil municipal va-t-il prendre des mesures pour que cela ne se reproduise plus ?

Moutier, le 20 juin 2023

Signature (s) :

Moutier à Venir, 1^{er} signataire :

M. Benoît Marchand (1)